

# 01

## Découvrez l'offre de formations en ligne

### Fiche technique

#### Secteurs

Tous secteurs

#### Public

Salariés de la Branche

### Lieux & dates

#### 👉 Groupe 1

**LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE ET SE FONT VIA LE LIEN SUIVANT :**

**https://elearning-opco-sante.fr/**

#### Interlocuteur Opco Santé

OPCO Santé

[plateforme.LMS@opco-sante.fr](mailto:plateforme.LMS@opco-sante.fr)

### Contexte

Depuis la crise sanitaire et pour assurer son soutien inconditionnel aux adhérents et aux salariés de ses branches, l'OPCO Santé s'est doté d'un site de formations en ligne.

Sur le chantier du digital learning, nous avons franchis un certain nombre d'étape depuis avril 2020.

Nous avons fait évoluer le site de formations en ligne pour vous accompagner dans le développement des compétences de vos salariés : vous donner la possibilité d'inscrire vos salariés, de suivre leurs activités.

**LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES TOUT AU LONG DE L'ANNEE ET SE FONT VIA LE LIEN SUIVANT :**

**<https://elearning-opco-sante.fr/>**

### Objectifs

- 👉 Proposer une entrée unique vers des **contenus de formation à distance** et des supports pédagogiques variés et innovants
- 👉 Permettre **aux employeurs** d'inscrire les salariés à différentes formations proposées par l'OPCO Santé et 100% prises en charge.

#### Des modalités pédagogiques variées et adaptées :

- 👉 Formations interactives
- 👉 Des classes virtuelles
- 👉 Des modules e-learning

#### Le + de la solution :

- 👉 Des formations répondant aux besoins
- 👉 Des parcours pédagogiques personnalisés
- 👉 Inscription et suivi des parcours salariés par l'employeur

### Prérequis

**EMPLOYEURS** = les services techniques de l'OPCO Santé créent un compte à chaque employeur éligible. Un mail lui est adressé avec ses identifiants (nom d'utilisateur et mot de passe) et le lien de connexion. Pour vous connecter et découvrir l'espace formation :

<https://elearning-opco-sante.fr/>

**SALARIÉS** = découvrez les formations du catalogue, puis rapprochez-vous de votre employeur si une formation vous intéresse et correspond à vos besoins. Pour accéder au site de formation en ligne :

<https://elearning-opco-sante.fr/>

### Contenu

## Programmation des thématique 2023 en cours :

### THÉMATIQUE : Numérique

- ⇒ Communiquer sur les réseaux sociaux – Etape 1 / Maîtriser les mécanismes de la communication social média
- ⇒ Communiquer sur les réseaux sociaux – Etape 2 / Mettre en œuvre la communication sur les réseaux sociaux
- ⇒ Sensibilisation à la Protection des données et cybersécurité (**déploiement avril 2023**)

### THÉMATIQUE : RH – Management – Droit

- ⇒ Comment manager efficacement une équipe hybride (*sur site et en télétravail*) ?
- ⇒ Devenir membres du jury de certification (**déploiement 2nd semestre 2023**)
- ⇒ Formation des nouveaux embauchés Secteur médico-social (**déploiement 2nd semestre 2023**)
- ⇒ Comment communiquer en cas de crise (**déploiement 2nd semestre 2023**)

### THÉMATIQUE : Gestion – Finance – Qualité

- ⇒ L'approche des spécificités de la comptabilité et de la gestion des Etablissements du secteur médico-social et social (**déploiement juin 2023**)
- ⇒ Approche de la responsabilité du professionnel dans le champ social et médico-social (**déploiement 2nd semestre 2023**)
- ⇒ Sensibilisation à la démarche qualité (**déploiement 2nd semestre 2023**)
- ⇒ L'évaluation de la qualité et pilotage par la qualité (**déploiement 2nd semestre 2023**)

### THÉMATIQUE : Accompagnement

- ⇒ Connaissance du Handicap
- ⇒ Droit des personnes accompagnées (**déploiement juin 2023**)
- ⇒ Protection juridique des majeurs (**déploiement juin 2023**)
- ⇒ Formation sur l'autisme (**déploiement 2nd semestre 2023**)

Pour plus de détails : <https://elearning-opco-sante.fr/>

Pour toute question, contactez-nous via l'adresse de la Hotline :

[plateforme.LMS@opco-sante.fr](mailto:plateforme.LMS@opco-sante.fr)

**A NOTER** = L'offre de formation s'enrichira au fur et à mesure en collaboration avec la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPNE) de Branche.